



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 61000-4-4:2012

**Compatibilité électromagnétique
(CEM) - Partie 4-4: Techniques d'essai
et de mesure - Essai d'immunité aux
transitoires électriques rapides en**

Elektromagnetische Verträglichkeit (EMV)
- Teil 4-4: Prüf- und Messverfahren -
Prüfung der Störfestigkeit gegen schnelle
transiente elektrische Störgrößen/Burst

Electromagnetic compatibility (EMC) -
Part 4-4: Testing and measurement
techniques - Electrical fast transient/
burst immunity test

11/2012



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 61000-4-4:2012 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 61000-4-4:2012.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

**Compatibilité électromagnétique (CEM) -
Partie 4-4: Techniques d'essai et de mesure -
Essai d'immunité aux transitoires électriques rapides en salves
(CEI 61000-4-4:2012)**

Elektromagnetische Verträglichkeit (EMV) -
Teil 4-4: Prüf- und Messverfahren -
Prüfung der Störfestigkeit gegen schnelle
transiente elektrische Störgrößen/Burst
(IEC 61000-4-4:2012)

Electromagnetic compatibility (EMC) -
Part 4-4: Testing and measurement
techniques -
Electrical fast transient/burst immunity test
(IEC 61000-4-4:2012)

La présente Norme Européenne a été adoptée par le CENELEC le 2012-06-04. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme Européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du CEN-CENELEC Management Centre ou auprès des membres du CENELEC.

La présente Norme Européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au CEN-CENELEC Management Centre, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung
European Committee for Electrotechnical Standardization

Management Centre: Avenue Marnix 17, B - 1000 Bruxelles